Formation : syndicats favorables

PROFS L'idée de faire chevaucher les formations est saluée

▶ Le groupe de travail chargé de repenser la formation initiale du prof propose de décloisonner les métiers enseignants.
▶ Les syndicats approuvent la formule.

Le processus sera lent. Mais le consensus politique est là. L'affaire se fera donc : à terme (d'ici 2016 ou 2017...), la formation des enseignants ne sera (vraiment) plus ce qu'elle est aujourd'hui.

Aujourd'hui, l'école normale forme des maternelles qui n'enseignent qu'en maternelle. La même école normale diplôme des instituteurs qui ne peuvent enseigner qu'au primaire et des régents qui ne peuvent enseigner qu'au secondaire inférieur. Enfin, l'université forme des licenciés qui n'agissent qu'au secondaire supérieur.

Un groupe de travail a été chargé de repenser la formation initiale des profs. Et nous l'avons révélé lundi, il propose de défoncer les étanchéités qui caractérisent le schéma actuel.

On conserverait quatre filières.

Mais la filière 1 (celle des maternelles) permettrait à ses diplômées d'enseigner aussi en 1re et 2e primaires. La filière 2 (celle des instituteurs) formerait des enseignants capables d'enseigner aussi en 3e maternelle. La filière 3 (régents) formerait des enseignants capables d'enseigner aussi en 5e et 6e primaires. La filière 4 (licenciés) formerait des enseignants capables d'enseigner aussi en 3e secondaire.

Ce schéma permettra au prof de mieux savoir ce qui se fait en amont et en aval de son secteur.

Salués par le PS et le CDH, ces chevauchements passent-ils la rampe syndicale ? Oui. Eugène Ernst (CSC) note qu'ils *« pourraient régler un certain nombre des difficultés vécues sur le terrain en adoucissant les transitions maternel/primaire, primaire/secondaire, qui sont génératrices de beaucoup d'échecs »*.

Pascal Chardome (CGSP) embraie : *« Je suis d'accord avec le principe des chevauchements, même si ce ne sera qu'un aspect de la réforme – il faut notamment rediscuter des continus de formation. Mais l'option est bonne : elle permettra une plus grande mobilité des enseignants et un meilleur suivi des élèves. »*

Joan Lismont (Setca du réseau libre) approuve, lui aussi, les chevauchements. *« C'est bien parce que l'échec scolaire explose à chaque fois que l'enfant change de type d'enseignant. C'est-à-dire en 1re primaire, en 1re secondaire et en 4e secondaire. Ce qui est proposé mettra de l'huile dans les rouages. »*

« Les enseignants se comprendront mieux »

Autre avantage, selon Joan Lismont : *« Il arrive que des enseignants n'aient pas une vision vraiment globale des objectifs finaux de l'enseignement obligatoire. Ils poursuivent parfois des objectifs qui sont incompatibles avec ce qui suit. Donc, les chevauchements permettraient une vision plus claire de l'école. Et les enseignants se comprendront mieux entre eux ! »*

Le groupe de travail propose par ailleurs de faire passer la formation à 5 ans.

Et là : problème...

Aujourd'hui soumis au barème 301, maternelles, instituteurs et régents devraient donc logiquement passer au barème 501, réservé au détenteur d'un master. À plein régime, l'affaire coûterait plus de 500 millions à la Communauté, mais les syndicats n'en démordent pas : à formation égale, salaire égal.

« Qu'on le veuille ou non, la réforme impliquera un investissement, dit Eugène Ernst. *Il faut savoir ce que l'on veut. Il faut des enseignants capables d'enseigner dans une école nouvelle, qui n'est plus celle du XXe siècle où l'enseignant était encore un simple transmetteur de savoir. Le métier s'est complexifié, les publics se sont diversifiés. Il faut donc adapter la formation. Mais il faut y mettre le prix. Que le politique ait un peu d'ambition ! »*

Un bémol dans le bémol : l'enseignant formé dans le nouveau schéma (à 5 ans) sera automatiquement bénéficiaire du barème 501. Mais celui déjà en place, formé en 3 ans ? Ernst accepte que son passage au 501 *« ne soit pas automatique mais qu'il soit obtenu au prix d'une formation. Mais raisonnable – il faut tenir compte de l'expérience acquise de ces enseignants »*.

Pascal Chardome approuve : *« Beaucoup d'instituteurs, aujourd'hui, obtiennent un master en sciences de l'éducation et sont traités au barème 501. Pour l'enseignant de l'ancien régime, formé en 3 ans, il faudra qu'il suive un complément de formation. Mais son expérience doit lui faire mériter certaines dispenses, comme c'est d'ailleurs déjà le cas pour ceux qui font un master en sciences de l'éducation. »* ■

PIERRE BOUILLON